



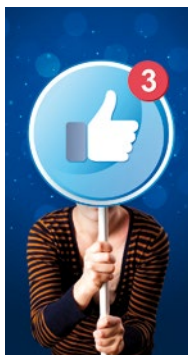
DESTINATAIRE
**Animateur/
 Directeur**

PUBLIC
Tous publics

THÈME
**Informatique
 et web**

Utiliser un compte Facebook à des fins professionnelles

Star des réseaux sociaux, Facebook est devenu incontournable. Mais comment paramétrer et utiliser votre compte dans une optique professionnelle ?



© ra2 studio - Fotolia.com

Personnalisez votre mur

• Lorsque vous vous connectez à Facebook, la page qui s'affiche correspond à votre fil d'actualité, qui met en scène les éléments que vous publiez, et toutes les publications de vos « amis » (c'est le nom que Facebook donne à vos contacts) ou les infos provenant des pages Facebook auxquelles vous êtes abonné. Ce fil d'actualité ne s'adresse qu'à vous, par contre les visiteurs accèdent pour leur part à votre mur, qui rassemble toutes vos propres publications. Vous avez donc tout intérêt à en soigner la présentation... et le contenu.

• Commencez par définir une image de couverture qui vient compléter la photo personnelle. Vous pouvez utiliser des photos du centre, des activités ou une création originale. Ensuite, paramétrez le journal qui constitue l'interface entre vous et vos contacts. Vous devez gérer avec soin les données qui y figurent et leur mise en scène. Différents types d'applications peuvent prendre place sur votre journal. Vous avez le contrôle total sur ce qui s'y affiche. Lorsque vous cliquez sur la vignette d'une application, vous accédez à un volet de fonctionnalités qui permet de désactiver l'affichage de l'outil ou d'en modifier la position sur le journal. Vous pouvez ainsi disposer les sections pour composer un journal sur mesure (listes de vos amis, photos, vidéos, publications, pages aimées...).

Protégez vos infos

• Facebook met à votre disposition une kyrielle d'options de configuration dans les intitulés « Confidentialité » et « Journal et identification ». Soyez clair sur les autorisations de publications et sur ceux qui peuvent voir ce qui est publié. Dans le cadre d'une page professionnelle, vous pouvez sélectionner l'intitulé « *Moi uniquement* » afin que personne, hormis vous, ne puisse prendre la parole sur votre journal. De même, l'adage « *les amis de mes amis sont mes amis* » ne se vérifie pas forcément sur Facebook. En effet, la catégorie « *Ami de mes amis* » regroupe des membres que vous ne connaissez pas forcément mais qui figurent dans le carnet d'adresses de vos amis. Ce sera donc à vous de décider s'ils peuvent avoir accès ou non aux informations, commentaires et photos publiés dans votre journal...

Quel nom ?

La première question à vous poser quand vous créez un compte Facebook pour un usage professionnel est de savoir quel nom vous allez utiliser : vos vrais prénom et nom ? votre prénom plus le nom de la structure ? un pseudonyme ? Tout dépend de votre souhait de dévoiler ou non votre identité à votre public. Dans une structure permanente, il peut être utile d'en parler avec vos collègues pour que tous les membres de l'équipe utilisent le même mode de dénomination, par exemple « Théo MJCZola » ou « Lucie AnimMJCZola ».

- Pour protéger certaines de vos informations ou filtrer vos publications, il est possible de constituer des groupes parmi vos contacts, afin de ne montrer certaines informations qu'à des contacts de votre choix. Vous pouvez créer autant de listes que vous le souhaitez. Cliquez, par exemple, sur le niveau de confidentialité de vos publications. Choisissez l'option « *Personnalisé* » dans la fenêtre « *Confidentialité personnalisée* », cliquez sur la liste déroulante « *Ouvrir à* » et renseignez les noms des personnes habilitées à voir vos publications. Vous pourrez ainsi filtrer ce qui est destiné aux enfants, aux autres animateurs, aux parents, etc. Si les photos sont trop personnelles (ce qui devrait logiquement être évité sur un compte professionnel) ou montrent des enfants pour lesquels vous n'avez peut-être pas l'autorisation de publier, n'hésitez pas à les exclure du journal. D'ailleurs, dès le début d'année, faites remplir à toutes les personnes fréquentant votre structure un document sur le droit à l'image et leur utilisation en précisant bien que les photos peuvent apparaître sur la page Facebook ou le site internet de la structure (exemple de formulaire : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/mediacad/docs/image-rights.pdf>).

Faites vivre le journal

- Pour que votre journal ait réellement du sens, son contenu doit refléter au plus juste vos activités, vos centres d'intérêt, l'actualité pédagogique, etc. Il est donc indispensable d'y apporter régulièrement des changements. Pour ce faire, changez la photo de couverture, ajoutez des partages, publiez des informations spécifiques à votre structure, votre programme d'animations, etc. Pensez à hiérarchiser vos publications en utilisant si besoin le bouton « *Mettre en avant* » symbolisé par une étoile, situé dans l'angle supérieur droit de la publication.
- Prendre la parole sur Facebook, cela ne se limite pas à s'exprimer dans le cadre d'un statut ou dans le fait de relayer une information, quelle qu'elle soit. S'exprimer, c'est aussi prendre parti par exemple en distribuant des *J'aime*. Et si vous estimez que *J'aime* ne suffit pas à exprimer ce que vous avez ressenti à la lecture d'une publication, vous pouvez utiliser une autre émoticône parmi la palette proposée (j'adore, je suis triste, je suis en colère, etc.), ou aller plus loin et rédiger un commentaire détaillé. Il est important aussi de répondre aux différents commentaires qui peuvent être publiés sous vos propres publications, mais placez des garde-fous et res-

pectez un droit à la déconnexion : par exemple le soir à partir d'une certaine heure, ne répondez plus aux commentaires.

Organisez des sondages

- L'application gratuite *Sondages* permet de lancer des enquêtes d'opinion auprès de votre réseau (parents, animateurs, jeunes...). Pour cela connectez-vous sur le site www.facebook.com/mes.sondages?filter=1. Une fois cette page associée à votre journal, vous pouvez concevoir et diffuser des enquêtes d'opinion pour votre communauté. Commencez par choisir un intitulé aussi accrocheur que possible puis rédigez vos questions en quelques mots simples et ajoutez éventuellement des illustrations. Vous pouvez choisir plusieurs types de questions (liste déroulante, choix multiples, champ de texte, etc.). Une fois le sondage terminé, une URL de partage est générée ou vous pouvez aussi cliquer sur le bouton « *Publier sur mon Timeline* ». Le sondage peut être limité à certaines personnes en cliquant sur « *Inviter des amis* ». C'est un outil idéal pour savoir par exemple si les jeunes ont apprécié un séjour, un projet, ce qui doit être amélioré, etc.

Dialoguez en direct avec les membres

- Facebook propose aussi une messagerie instantanée qui fonctionne comme *Windows Live Messenger* ou *Skype*, en direct, sous forme de message texte ou vidéo. Cliquez sur l'intitulé « *Discussion instantanée* » pour déployer le volet des contacts. Ce volet affiche la liste de vos amis qui sont actuellement connectés à Facebook. Ceux qui se sont déclarés disponibles pour la discussion sont signalés par un point vert. Si le nom de votre contact est suivi d'un petit pictogramme symbolisant une caméra vidéo, cela signifie que votre ami est équipé d'une caméra et qu'il accepte les vidéoconférences.
- Cet outil peut s'avérer très efficace pour organiser une réunion à distance avec l'ensemble de l'encadrement par exemple. Par contre, pour limiter les membres autorisés à la discussion, vous pouvez créer une liste blanche en cliquant sur « *Options, paramètres avancés* » puis « *Activer la discussion instantanée pour certains amis seulement* » afin de renseigner les noms des contacts. ▶